



Suppression d'un des noms de famille

Par **TATIENICOLETTE**, le **23/11/2016 à 19:19**

Bonjour, merci de m'accepter sur le forum.rnrnNous sommes dans une situation très difficile, notre nièce ayant été assassiné en mars dernier, son compagnon étant l'agresseur, ce dernier vient de se suicider dans sa cellule. Leur fils de 2 ans est depuis en pouponnière et le Juge familiales doit trouver une famille d'accueil.rnrnMa question est la suivante : est-il possible de faire supprimer le nom du père, le petit a sur l'acte de naissance le nom du père puis celui de la mère ?rnrnMerci pour votre réponse.rnCordialement

Par **Visiteur**, le **23/11/2016 à 19:27**

Bonjour,rnDans un tel cas, je pense que les juges peuvent accepter, passer par un avocat.

Par **TATIENICOLETTE**, le **23/11/2016 à 19:53**

Bonsoir Pragma,rnrnMerci pour votre réponse.